

APPEL À PROJETS JEUNES

Vous avez
envie de
faire bouger
les choses
autour
de vous ?



Présentez votre projet et
remportez une bourse
pour le réaliser !

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :
27 NOVEMBRE 2022



Flash ce code pour
avoir accès à toutes
les infos !

Rendez-vous sur franchecomte.msa.fr

Qui peut s'inscrire ?

Vous devez être un groupe de minimum trois participants, âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.



Comment s'inscrire ?

Prenez contact avec votre MSA au plus tard mi-octobre. Vous serez accompagnés pour monter votre dossier de candidature.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :
27 NOVEMBRE 2022

Contact :
apj@franchecomte.msa.fr
06 07 25 88 89

Comment ça marche ?

L'appel à projets jeunes se déroule en deux étapes :

- Un concours local : les jeunes viendront présenter leur projet les 7 et 8 décembre au jury régional qui attribuera des prix locaux pour aider à la réalisation des projets et pourra sélectionner les dossiers qui vont coucourir au niveau national.
- Un concours national : 15 lauréats reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 €

Les critères d'éligibilité

- Être impliqués dans tous les aspects du projet
- Le projet doit apporter un plus au territoire et/ou aux habitants
- Il doit avoir une dimension solidaire ou citoyenne
- Sa qualité et son originalité seront appréciés des jurys

Quelles peuvent être les thématiques de votre projet ?

- Culture et évènements grand public,
- Éducation et exercice de la citoyenneté,
- Lutte contre les violences et les discriminations,
- Inclusion des personnes fragiles,
- Prévention en santé,
- Environnement et économie sociale,
- Promotion de l'agriculture.

